

LA FRANCE EST-ELLE UN ÉTAT COLONIAL ?

Débat François Gèze-Alain Finkielkraut

Les Français issus de l'immigration maghrébine et africaine seraient les nouveaux « indigènes ». Autrement dit, l'exploitation coloniale sévirait dans nos banlieues. C'est l'idée de l'appel des « indigènes de la République » diffusé sur Internet depuis janvier. Initié par des sociologues travaillant dans les quartiers difficiles, signé par de nombreux activistes musulmans comme Tariq Ramadan et par des sympathisants d'extrême gauche, ce texte dénonce l'amnésie française tant sur les atrocités de la colonisation que sur l'esclavage. « En réduisant l'Occident à ses crimes, on entretient le spectre de la guerre civile », rétorquent les promoteurs d'une pétition dénonçant « le racisme anti-Blancs », publiée à la suite de la manifestation lycéenne du 8 mars. A l'initiative de l'Hashomer Hatzair, une organisation juive de gauche, des intellectuels en appellent à la solidarité de tous contre tous les racismes. Patron des éditions La Découverte, François Gèze a signé le premier manifeste, tandis que le philosophe Alain Finkielkraut soutient le second. A défaut de réponses communes, ils se posent la même question : comment vivre ensemble ?

Débat animé par Elisabeth Lévy

Le Point : François Gèze, pourquoi avez-vous signé la pétition des « indigènes de la République » qui affirme que la France reconduit à l'égard de ses citoyens issus de l'immigration, une politique coloniale ?

François Gèze : J'ai un peu hésité, car certaines formulations me paraissent excessives, voire contre-productives par rapport au cœur du message, que je partage complètement. Si la France n'est plus un Etat colonial, la méconnaissance de l'histoire coloniale et de sa complexité favorise bien des comportements directement hérités de cette période-là : les politiques vis-à-vis de l'autre, de l'immigré, de l'Arabe restent très structurées par ce qui s'est passé dans les colonies - et pendant cent trente ans en Algérie.

Alain Finkielkraut : Cette pétition est un diamant idéologique absolument pur. Habités par une seule idée, les signataires déclarent nul et non avenue tout ce qui ne se réduit pas à l'affrontement entre un Occident criminel de part en part et les damnés de la terre qui sont, eux, des révoltés entièrement innocents. Le progressisme refuse d'envisager la simple possibilité qu'il y ait des révoltés révoltants. Cette pétition est une déclaration de guerre au réel.

F. G. : Je ne vois pas du tout en quoi.

A. F. : Il faut, selon ce texte, être un agent de la « pensée bushienne » - je cite - pour dénoncer la propagation de l'antisémitisme dans le monde musulman et dans les banlieues, il faut être un suppôt de la réaction pour voir dans la loi interdisant le voile islamique à l'école autre chose qu'une mesure « discriminatoire, sexiste, raciste ». Autrement dit, la pression islamiste n'existe pas. Les grands frères n'existent pas. L'UOIF est une gentille organisation qui milite pour l'égalité des sexes. Les témoignages des jeunes filles devant la commission Stasi sont de pures inventions. Les mariages forcés aussi. Quant aux violences contre les institutions de la République et leurs représentants, elles sont légitimes dès lors qu'elles sont une réponse à la violence d'un Etat apparemment républicain, mais en réalité colonial et esclavagiste. Comble d'impudence, les signataires de cette déclaration sont en grande partie des universitaires, des sociologues : le chercheur indigène, on n'avait jamais vu ça. Mais le

politiquement correct progresse tellement dans notre pays que le ridicule ne tue plus. En France, aujourd'hui, on peut se proclamer chercheur indigène sans rire ni faire rire. F. G. : Je ne partage évidemment pas cette lecture, même si je trouve maladroite la proclamation finale : « *Nous, descendants d'esclaves et de déportés africains, filles et fils de colonisés et d'immigrés...* » Je ne me considère pas comme un « éditeur indigène », mais comme un citoyen français partageant le constat de cette première phrase qui ne vous intéresse guère, Alain Finkielkraut : « Discriminées à l'embauche, au logement, à la santé, à l'école et aux loisirs, les personnes issues des colonies, anciennes ou actuelles, et de l'immigration postcoloniale sont les premières victimes de l'exclusion sociale et de la précarisation. Indépendamment de leurs origines effectives, les populations des "quartiers" sont "indigénisées", reléguées aux marges de la société. » Le racisme antiarabe et l'antisémitisme que l'on observe depuis 2000 n'ont pas les mêmes causes.

A. F. : Malheureusement, on comprend vite que la pétition est d'abord dirigée contre Ni putes ni soumises, une association déjà discréditée par le soutien que des juifs lui apportent ; plus généralement, elle vise les Arabes, les Noirs, les immigrés qui respectent la République : ceux-là, en effet, ne peuvent apparaître que comme des « bouffons » ou des « collabos ».

F. G. : J'ai publié le premier livre de Fadela Amara, alors ne me dites pas que je nie les caïds ou l'oppression.

Considérez-vous que, comme le dit le texte, la loi prohibant le port du voile islamique à l'école est « une loi d'exception aux relents coloniaux » ?

F. G. : L'appréciation devrait être nuancée, mais il est vrai que cette loi est contre-productive : on n'arrivera à rien par l'exclusion. Pour moi, ce sont ceux qui, comme Alain Finkielkraut, ont focalisé le débat sur cette affaire de foulard qui mettent en danger la République. C'est un cas typique de prophétie autoréalisatrice : on fabrique le communautarisme pour pouvoir le dénoncer.

A. F. : La loi n'exclut pas les jeunes filles, elle exclut le voile. Et la République a été beaucoup plus sévère avec le catholicisme à la fin du XIXe siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui avec l'islam. La République n'est pas le socialisme, elle n'a pas pour ambition d'abolir la xénophobie, de supprimer les inégalités, de mettre fin aux injustices. Elle les met hors la loi. Il est vrai que la loi, on la tourne. Reste qu'il n'y a pas de délit de faciès dans les institutions.

François Gèze, vous vous associez à un texte qui manie des termes explosifs, comme celui d'« indigène », sans souscrire au choix de ces termes. Vous connaissez pourtant le poids des mots.

F. G. : Le terme d'indigène est juste, puisqu'il pointe un héritage colonial réel. La République française a bel et bien établi en 1874 (et voté en 1881) un Code de l'indigénat qui définissait des délits spécifiques pour les indigènes et mettait à part des catégories entières de la population.

A. F. : Mais enfin, est-il appliqué aujourd'hui ?

F. G. : Non, mais il est resté en vigueur jusqu'en 1945 et il habite encore bien des esprits, car la République n'a jamais reconnu depuis à quel point ce code violait ses valeurs fondamentales. L'existence de ces ghettos qui produisent de la violence s'explique en partie par le fait que nous n'avons pas assumé notre histoire coloniale, avec sa « face noire ». Nous avons absolument besoin de récits réconciliés, de mémoires partagées.

A. F. : Cela fait longtemps que les professeurs enseignent l'histoire de la colonisation de façon très critique. Alors peut-être faut-il ouvrir davantage l'enseignement à la réalité marginalisée ou occultée de l'esclavage. A condition de le faire dans un souci de vérité. Or l'aspiration à la connaissance et le désir de reconnaissance, cela fait deux. Les « indigènes de la République » sont prêts à entendre tout ce qui accuse l'Occident, mais ils ne veulent rien savoir des traites orientales ou interafricaines.

F. G. : Pur procès d'intention...

Peut-on espérer intégrer des populations en leur expliquant que l'histoire du pays dont elles adoptent la citoyenneté est une longue suite de turpitudes ? Cette insistance unilatérale sur les « pages noires » ne va-t-elle pas à l'encontre du but affiché ?

F. G. : Ce n'est pas une « insistance unilatérale », mais un appel à rééquilibrer l'histoire de la nation, pour qu'elle soit enfin celle de tous. Ne me dites pas qu'à l'école on apprend par exemple que la conquête de l'Algérie a abouti en quinze ans à l'extermination du tiers de sa population, plus de 700 000 personnes ! Il est important aussi de dire que tous les républicains n'ont pas été partisans de la colonisation, des massacres et de l'oppression. J'en veux pour preuve le fameux débat qui opposa Clemenceau à Ferry en 1885. Redevenu simple député, Ferry défend l'augmentation des crédits aux colonies : « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a pour elles un devoir, qui est de civiliser les races inférieures. » Mais ce discours révolte Clemenceau : « La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force [...]. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie. »

A. F. : Ne vous rendez pas coupable d'anachronisme. Pour Ferry, le colonialisme a une mission qui est d'intégrer les « races inférieures » dans la catholicité des Lumières. Aujourd'hui, la critique anthropologique nous a appris qu'il n'y a pas une civilisation et des barbares. Mais Jules Ferry n'était pas essentialiste, il était moderne : il croyait au progrès et voulait mettre tous les peuples à l'heure européenne. Croyez-vous pour autant que, si on expose dans nos banlieues le visage le plus cruel de la France esclavagiste et coloniale, les élèves se sentiront plus français et consentiront à travailler ? Non. Tout ce discours sur la colonisation aboutit à les placer en posture de créanciers. Les « indigènes » ne voulaient surtout pas que l'on choisisse comme date de commémoration de l'esclavage la date anniversaire de son abolition : c'est qu'il s'agit de dire que l'esclavage n'est pas aboli. Il faut écarter toute idée de dette à l'égard de la France. Au contraire, c'est la France qui doit payer sa dette. Je ne vois pas sur quoi peut déboucher un tel appel, sinon sur l'entretien d'un climat de guerre civile.

F.G. : Cette lecture de l'appel est à mon sens totalement fautive. C'est l'absence de ce récit partagé dont je parlais qui a des effets délétères, que vous préférez ignorer. En 1992, j'ai publié un livre intitulé « Arabicides » sur les meurtres d'Arabes en France entre 1975 et 1985. Cette enquête montrait qu'on pouvait tuer des Arabes presque impunément - on prenait cinq ans. Même quand ils étaient trop jeunes pour l'avoir vécu, les auteurs de ces crimes avaient intégré le « permis de tuer du bougnoule » en vigueur durant la guerre d'indépendance algérienne.

A. F. : D'accord pour l'histoire, mais à condition de faire un travail exhaustif, aussi impartial que possible. Je ne suis pas sûr que des classes où on ne peut plus parler de la Shoah, de l'affaire Dreyfus ou des croisades soient prêtes à entendre toute la vérité sur la guerre d'indépendance algérienne, y compris sur les atrocités perpétrées par le FLN.

F. G. : Mais si ! Et il est faux qu'on ne peut pas enseigner la Shoah ou les croisades !

A. F. : C'est pourtant ce qu'affirme un rapport de l'inspection générale de l'Education nationale, que le ministère n'a pas osé diffuser. On y apprend que les programmes sont l'objet d'une contestation grandissante : « Rousseau est contraire à ma religion » ; « Mme Bovary est trop favorable à la liberté de la femme » ; « la Shoah, c'est du flan ». Devant cette parole débridée des élèves, la réaction la plus répandue des enseignants est l'autocensure.

Alain Finkielkraut, ne sous-estimez-vous pas, de votre côté, le poids des discriminations ? Il est bien beau d'exiger de nos concitoyens arabes ou noirs qu'ils se sentent français, encore faudrait-il leur en donner la possibilité.

A. F. : Vous avez raison de le souligner, la situation faite aujourd'hui en France aux Arabes et aux Noirs est particulièrement difficile. Mais ce n'est pas de la clairvoyance, c'est de la non-assistance que de laisser croire aux élèves de Seine-Saint-Denis qu'il suffit d'être né coiffé pour entrer au lycée Henri-IV et faire de bonnes études. Les nombreux enfants de la bourgeoisie qui travaillent peu ou mal ne sont pas admis à Henri-IV. En République, le diplôme n'est pas un dû.

F. G. : En réalité, il y a énormément de jeunes qui se battent pour s'en sortir, qui bossent à l'école, qui vont à l'université. Ils veulent absolument s'intégrer. Et au terme d'années d'efforts on leur ferme les portes. Comment cela ne créerait-il pas du ressentiment ?

A. F. : Je vous vois arriver avec la sociologie et son axiome majeur : tout est social. Admettons. Mais cet axiome ne devrait pas souffrir d'exception. Or je vois jouer pour les uns le principe de causalité et pour les autres le principe de responsabilité. Quand un « petit Blanc », un skinhead ou un supporter abruti se livrent à des agressions verbales ou physiques de type raciste, ils sont d'horribles salauds. Quand ces violences sont le fait de jeunes issus de l'immigration, elles sont imputées à la société, c'est-à-dire encore une fois à l'Occident raciste, sûr de lui-même et dominateur.

F. G. : Ce n'est pas parce qu'on cherche à comprendre ce qui crée des situations de violence qu'on les excuse. Un acte raciste est un acte raciste. Et il doit être condamné en tant que tel.

Venons-en à l'appel lancé par l'Hashomer Hatzair, association « juive de gauche », contre le racisme anti-Blancs, appel que vous avez signé, Alain Finkielkraut.

A. F. : Je ne vous demanderai pas si vous auriez signé ce texte. Mais peut-être conviendrez-vous que, pour construire une solidarité active, partagée, pour reprendre votre terme, il faut prendre acte du fait que la France n'est pas un film d'Yves Boisset et que toutes les pistes du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, de la misogynie, de l'homophobie ne remontent pas à Dupont Lajoie. Il y a des franchouillards, mais il y a aussi d'autres formes de racisme, notamment un antisémitisme d'origine maghrébine ou une francophobie dont les violences qui ont marqué la manifestation lycéenne du 8 mars ne sont qu'un symptôme parmi beaucoup d'autres.

F. G. : Parmi beaucoup d'autres ? J'aimerais savoir lesquels. Je suis favorable à la demande formulée par le PS d'une commission d'enquête sur les événements du 8 mars. En attendant, parler de « ratonnades anti-Blancs » et assimiler le comportement de quelques excités venus voler des portables au racisme dirigé contre les Arabes et les Noirs ou à l'antisémitisme me semble absolument irrecevable.

Donc, vous récusez l'existence d'un racisme anti-blanc ?

F. G. : Que des jeunes, dans les banlieues-ghettos, en arrivent à proférer des insultes comme « sale Blanc » est une certitude. Cela participe bien de la marginalisation et de la ghettoïsation que j'ai évoquées.

A. F. : Cette réalité existe, et il serait irresponsable de laisser aux racistes blancs le monopole de la dénonciation du racisme anti-Blancs. Mais le politiquement correct n'est pas d'accord : ses sociologues s'emploient donc à noyer le poisson.

F. G. : Soyons sérieux ! Je n'ai jamais entendu personne se plaindre qu'on lui ait refusé un boulot ou un logement parce qu'il était blanc !

Alain Finkielkraut, n'est-il pas regrettable que ce texte émane seulement d'une association juive, comme s'il était déjà acquis que chacun parle pour sa paroisse ?

A. F. : Non, et je trouve même qu'il a fallu du courage et de la lucidité pour prendre acte du lien sans précédent entre judéophobie et francophobie. Les tenants de la bien-pensance ne s'y sont pas trompés. Il importe absolument aujourd'hui de distinguer une critique légitime de la France et une critique paranoïaque. Nous devons en finir avec ce grand partage des rôles entre un Occident voué à l'esprit d'examen, à l'autocritique, à la distance à soi et le reste du monde replié sur ses griefs

Trois traites et 42 millions de captifs africains

La traite africaine :

très ancienne, elle se développe avec les traites atlantique et orientale. Estimées à 14 millions, ses victimes étaient exploitées par les Africains eux-mêmes, vendues aux négriers européens ou arabes.

La traite orientale :

organisée par des négriers musulmans et certaines tribus, elle dure du VII^e siècle aux années 1920, à travers le Sahara et sur les côtes de la mer Rouge et de l'océan Indien. On estime ses victimes à 17 millions.

En treize siècles, l'Afrique subit les traites atlantique, orientale et africaine.

La traite atlantique :

principalement organisée par les Hollandais, les Britanniques, les Français et les Américains de 1450 à 1860, elle touche surtout la Côte d'Ivoire, le Bénin puis l'Angola, le Sénégal et la Gambie, alimentant surtout les Antilles, le sud des Etats-Unis et le Brésil. Fin XVII^e naît le commerce triangulaire : les Etats donnent des monopoles à des compagnies. Les bateaux quittent les ports européens chargés de marchandises qu'ils échangent en Afrique contre des esclaves, pour vendre ceux-ci en Amérique et rapporter des produits tropicaux en Europe. La traite atlantique a fait 11 millions de victimes